

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Contact presse

Dominique Mer Responsable communication Tel. 03 25 92 33 04 Port. 06 83 85 28 64 dominique.mer@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra est chargée de la gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour concevoir des solutions de gestion, et pour exploiter et surveiller des centres de stockage de déchets radioactifs en protégeant l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets sur le court et le long terme.

Sûreté nucléaire : bons résultats en 2009 pour le Centre de stockage de l'Aube

Lors d'une conférence de presse, le 22 avril dernier, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a dressé un bilan très positif des contrôles réalisés en 2009 au Centre de stockage de déchets de faible et moyenne activité.

L'ASN considère que les performances en matière de sûreté et de radioprotection du Centre de stockage de l'Aube exploité par l'Agence nationale pour la gestion des déches radioactifs (Andra) « se distinguent de manière positive par rapport à l'ensemble des installations nucléaires de base ».

L'Autorité de sûreté nucléaire a relevé que les 4 inspections, dont 2 inopinées, qu'elle a menées au CSFMA en 2009 « n'ont conduit à aucun constat de non-conformité, ce qui met en évidence le maintien de la rigueur et des performances de l'exploitant ». Elle a également rappelé qu'aucun incident de niveau 1 (ou supérieur à 1) sur l'échelle INES (*) n'est intervenu depuis 2004 au CSFMA.

L'ASN a par ailleurs noté, que pour la première fois des membres de la Commission locale d'information (CLI) ont participé à des inspections en 2009. L'une d'entre elles avait pour thème la surveillance de l'environnement. Des prélèvements d'effluents ont été effectués à cette occasion. Les résultats des analyses confirment les résultats de l'auto-surveillance réalisée par l'exploitant, souligne l'ASN, avant d'ajouter que « cette étude très large des impacts tant sur les végétaux que sur l'eau, l'air, les sols, les sédiments, ainsi que les contrôles effectués par l'exploitant et l'ASN montrent que les effets des rejets sur l'environnement sont négligeables et que l'irradiation est quasi imperceptible sauf en quelques points situés en limite de clôture où elle reste néanmoins très faible ».

(*) INES : échelle internationale des évènements nucléaires

Le Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité (CSFMA)

Le CSFMA situé à Soulaines-Dhuys, dans l'Aube est une installation nucléaire de base, exploitée par l'Andra depuis 1992. Il accueille l'ensemble des déchets de faible et moyenne activité produits en France. D'une capacité de stockage d'un million de mètres cube de colis de déchets, le Centre, rempli à 23% devrait être exploité pendant encore une cinquantaine d'années avant d'entrer dans une phase de surveillance d'environ 300 ans, jusqu'à ce que l'impact du stockage soit comparable à celui de la radioactivité naturelle.

(1/1)

COM CP ARPA 10 0011